



AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET DYNAMIQUES SOCIALES DANS LES COMMUNES DU GRAND OUAGA AU BURKINA FASO

[Etapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 12-10-2025 / Date de retour d'instruction : 15-10-2025 / Date de publication : 12-12-2025

Néssan Bamissa BARRO

Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies/CNRST/BURKINA FASO

✉ bnessan@yahoo.fr

&

Paul ILBOUDO

Centre Universitaire de Dori, Université Thomas SANKARA/BURKINA FASO

✉ ilboudopaul89@gmail.com

&

Ramané KABORE

Université Joseph KI-ZERBO/BURKINA FASO

✉ ramaneka@hotmail.com

Résumé : La durabilité des pratiques agricoles reste une priorité pour l'Etat burkinabè qui envisage dans les années à venir de faire du secteur agricole le levier pour un développement durable. Il est accompagné dans cette ambition par les ONG, associations et organisations de la société civile dont le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio). L'Agriculture Biologique certifiée est vue comme une alternative aux dérives de l'agriculture conventionnelle ; d'où la mise en place par le CNABio, depuis 2015, d'une Certification Biologique par Système Participatif de Garantie (BioSPG) qui certifie les producteurs maraîchers. Parallèlement, la mise en place de cette certification a engendré des dynamiques sociales de collaboration et d'échanges entre les producteurs certifiés, et autres acteurs du BioSPG. La présente étude vise à identifier les dynamiques sociales de collaborations et d'échanges qui ont émergé avec l'avènement de la certification BioSPG. A travers une approche qualitative, une enquête a été menée auprès des producteurs certifiés et des personnes ressources. Les résultats indiquent que des dynamiques sociales ont émergé entre les acteurs depuis l'introduction de cette innovation dans le domaine du maraîchage biologique. Ces dynamiques collaboratives peuvent constituer un tremplin pour la promotion de l'agriculture biologique au Burkina Faso. Il s'agit entre autres : du développement du commerce en ligne, l'émergence des cadres de concertations, de la montée des mouvements associatifs défendant l'agriculture biologique comme mode de production alternatif aux dérives de l'agriculture conventionnelle, le développement de l'agriculture contractuelle et la valorisation de l'image de la femme productrice.

Mots-clés : Certification BioSPG ; Maraîchage ; Dynamiques collaboratives ; Burkina Faso

ORGANIC AGRICULTURE AND SOCIAL DYNAMICS IN THE COMMUNES OF GREATER OUAGA, BURKINA FASO

Abstract: The sustainability of agricultural practices remains a priority for the Burkinabe government, which envisions making the agricultural sector a driving force for sustainable development in the coming years. This ambition is supported by NGOs, associations, and civil society organizations, including the National Council for Organic Agriculture (CNABio). Certified Organic Agriculture is seen as an alternative to the excesses of conventional farming, leading CNABio to establish, since 2015, a Participatory Guarantee System for Organic Certification (BioSPG) that certifies vegetable producers. Alongside the implementation of this certification, new social dynamics of collaboration and exchange have emerged among certified producers and other BioSPG stakeholders. This study aims to identify

the social dynamics of collaboration and exchange that have arisen with the advent of BioSPG certification. Using a qualitative approach, a survey was conducted among certified producers and key informants. The results indicate that social dynamics have developed among stakeholders since the introduction of this innovation in the field of organic vegetable farming. These collaborative dynamics could serve as a springboard for promoting organic agriculture in Burkina Faso. They include, among others: the development of online commerce, the emergence of consultation frameworks, the rise of associative movements advocating organic agriculture as an alternative production model to the excesses of conventional farming, the growth of contract farming, and the enhancement of the image of women producers.

Keywords: BioSPG Certification; Vegetable Farming; Collaborative Dynamics; Burkina Faso

Introduction

La prise de conscience générale sur les dangers liés à l'utilisation des intrants chimiques dans le domaine agricole est en train de s'installer chez bon nombre de producteurs. De plus en plus d'alternatives à l'agriculture conventionnelle alimentent les discours des acteurs soucieux de l'avenir de l'humanité. L'agriculture biologique bien que marginale dans la plupart des pays est présentée comme une forme d'agriculture qui préserve la santé humaine et les équilibres écologiques (FAO, 2009). À la différence des autres modes de production, l'agriculture biologique se distingue par un cahier de charge interdisant l'utilisation des produits chimiques de synthèse. C'est un prototype d'agriculture durable. Elle fait l'objet de plus en plus d'une reconnaissance internationale et d'une harmonisation de sa réglementation à travers des certifications qui peuvent recouvrir une pluralité de formes de mise en œuvre de l'agriculture biologique dans le monde (M. Benoit, 2017). Sa reconnaissance mondiale a été surtout l'œuvre de la Fédération Internationale des Mouvements de l'Agriculture Biologique (IFOAM) créée en 1972. Depuis lors, l'agriculture biologique ne cesse de gagner du terrain avec en 2014 environ 43,7 hectares certifiés. En 2019, le nombre d'hectares certifiés avoisine 200 hectares selon les données de l'agence bio (Agence bio, 2020)

Au Burkina Faso, l'agriculture biologique est apparue dans les années 2011 portée par divers groupes d'acteurs (producteurs, ONGs, associations, consommateurs) regroupés au sein du Conseil national de l'Agriculture Biologique (CNABio). Le CNABio s'est donné pour objectif, depuis sa création, la promotion de l'agriculture biologique et de l'agroécologie pour une agriculture saine, durable et qui préserve la santé des consommateurs et des écosystèmes. Dans cet élan de promotion de l'agriculture biologique, le CNABio s'est doté d'un outil de certification dénommé la Certification Biologique par Système Participatif de Garantie (BioSPG) qui se distingue de la certification tiers partie jugée peu adaptée à aux réalités locales. Cette certification met en confiance le producteur et atteste de l'origine du produit. Avec la certification BioSPG, les produits biologiques ont une traçabilité (T. Yonli et O. Ouédraogo, 2023). La mise en place de la certification BioSPG a débuté en 2013 et les premières exploitations maraîchères ont été certifiées BioSPG en 2015/2016. Nouvelle dans l'univers agricole du Burkina Faso, l'agriculture biologique ne représente que 0,47% des superficies cultivées (Agence bio, 2020). Cependant, c'est une innovation qui est de plus en plus prisée au Burkina Faso et particulièrement dans les communes du grand Ouaga. Ouagadougou吸orbe la majorité des producteurs certifiés BioSPG. La plupart des fermes et des périmètres maraîchers certifiés se retrouvent dans la ville de Ouagadougou, sa périphérie et les communes environnantes. De sept (7) producteurs certifiés en 2015, le grand Ouaga comptait en 2023, 879 producteurs certifiés dont 733 femmes et 146 hommes (CNABio, 2023). Depuis près de 10 ans, des producteurs maraîchers certifiés BioSPG par le CNABio évoluent dans la pratique du maraîchage biologique certifié BioSPG. Cependant, des recherches en lien avec l'identification des dynamiques sociales dans ce domaine restent faiblement menées. Il s'est agi dans cette recherche d'identifier les dynamiques sociales de collaboration et d'échanges qui ont émergé entre les acteurs (producteurs maraîchers certifiés et consommateurs en



agriculture biologique) avec l'avènement de la certification BioSPG dans le maraîchage dans les communes du grand Ouaga. Une meilleure connaissance de ces dynamiques sociales pourrait permettre de booster la mise à l'échelle de la pratique du maraîchage certifié BioSPG au Burkina Faso.

1. Approche méthodologique

1.1. Zone d'étude

La présente recherche a été conduite dans la commune urbaine de Ouagadougou et sept communes rurales périphériques où l'activité maraîchère est très importante. Cet espace géographique connu sous l'appellation de communes du Grand Ouaga, est constitué par la commune urbaine de Ouagadougou et sept (7) autres communes rurales satellites que sont : Komki Ipala, Komsilga, Koubri, Loumbila, Pabré, Saaba, et Tanghin-Dassouri. L'espace est limité au Nord et à l'Est par la région du Plateau Central, au Sud par la région du Centre Sud, à l'Ouest par le Centre Ouest. Au plan démographique, le dernier recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso, réalisé par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD, 2022) a estimé la population des communes du grand Ouaga à 3 900 384 habitants soit 14,8% de la population totale du Burkina Faso. Elle se compose de 49,2% d'hommes (1 789 512) et de 50,8% de femmes (1 940 872). Le relief des communes du grand Ouaga est caractérisée par une vaste pénéplaine dont les altitudes varient entre 300 et 400 m par rapport au niveau de la mer. Cet ensemble de paysage fait apparaître par endroit une vallée ou des bas-fonds avec des altitudes moyennes avoisinant les 200 m. S'agissant de la couverture spatiale, cette vaste pénéplaine occupe environ 1903 km² soit 66% de la superficie régionale tandis que les bas-fonds couvrent une superficie de 969,8 km² soit 33% de la superficie régionale (INSD, 2022). Son climat est de type soudano-sahélien avec des précipitations annuelles rarement supérieures à 700 mm. Son réseau hydrographique offre un atout pour le développement des cultures maraîchères. Le maraîchage connaît une évolution importante dans ces communes particulièrement le maraîchage biologique certifié avec plus d'une cinquantaine de sites certifiés BioSPG.

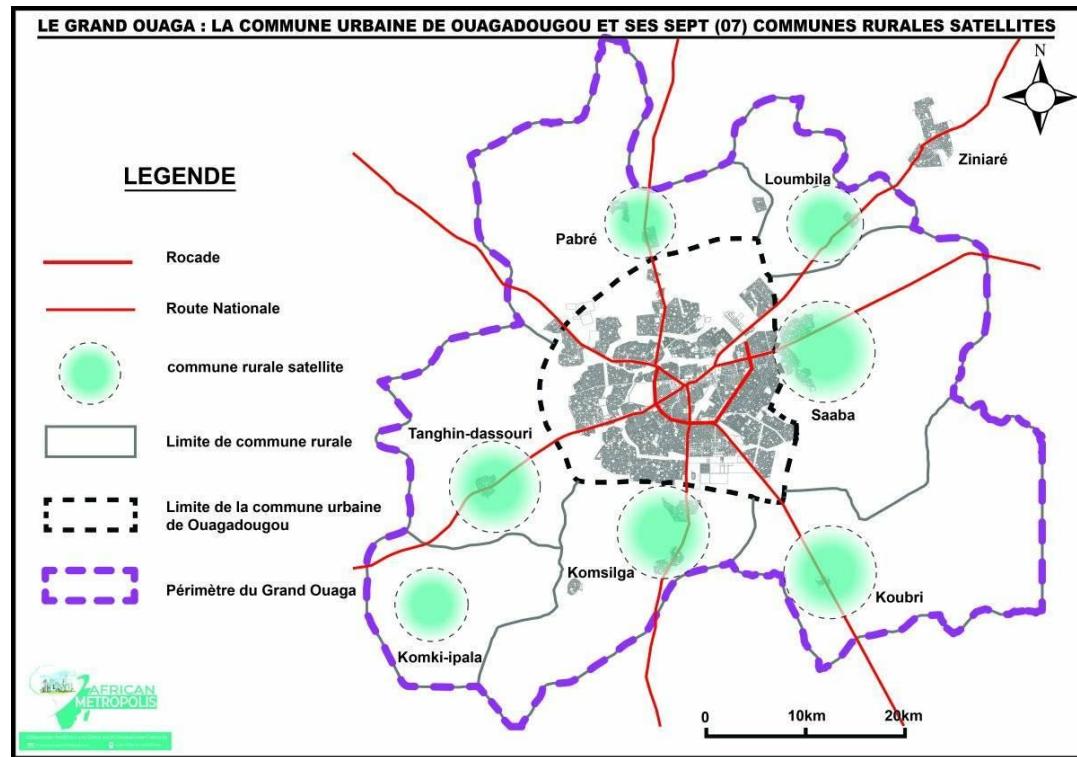


Figure 1 : carte de la zone d'étude : les communes du grand Ouaga

Source : African Metropolis, 2020

1.2. Population d'enquête et échantillonnage

La population d'enquête est constituée de maraîchers certifiés BioSPG justifiant d'une expérience d'au moins trois ans dans le maraîchage biologique certifié BioSPG et de personnes ressources ayant connaissances sur les thématiques en lien avec l'agroécologie et l'agriculture biologique. Les personnes ressources se composent essentiellement d'acteurs institutionnels en charge de la mise en œuvre de la politique agricole du pays, principalement les responsables d'agriculture, le point focal agroécologie et agriculture biologique du ministère en charge de l'agriculture. A cela, s'ajoutent les structures membres de CNABio, les ONG et associations œuvrant dans la promotion de l'agriculture biologique et particulièrement le maraîchage biologique.

Pour le choix de l'échantillon, il a été fait selon la technique de choix raisonné qui consiste pour le chercheur en fonction de l'orientation de sa recherche sur un type de phénomènes, de retenir certains enquêtés qui se distinguent des autres selon certaines caractéristiques (Depelteau, 2000). Se basant sur le principe de la saturation de l'information, un échantillon de soixante (60) maraîchers certifiés BioSPG et de dix-huit (18) personnes ressources a été déterminé en veillant surtout au respect des critères d'hétérogénéité des acteurs interviewés ainsi que la pluralité des informations à produire.

L'approche qualitative a été utilisée dans le cadre de cette recherche. Les données relatives à la présente recherche ont été collectées grâce à des entretiens semi-directifs. Les entretiens qualitatifs ont été conduits auprès de 60 maraîchers certifiés BioSPG (hommes et femmes) de la zone d'étude, et de 18 personnes ressources. Pour ce faire, des guides ont été élaborés en fonction de chaque catégorie d'acteurs (maraîchers certifiés, personnes ressources). Les principales thématiques abordées à travers les guides d'entretien sont relatives à la certification BioSPG, le rôle et la place de l'Etat et des ONG et associations dans la promotion d'un maraîchage biologique en particulier et d'une agriculture durable en général, les dynamiques collaboratives et les questions d'évidences scientifiques en agriculture biologique.

Les données collectées ont fait l'objet d'analyse thématique après avoir été transcrrites à l'aide des logiciels de transcription F4 et Good Tape. L'analyse thématique permet de donner un sens au propos des répondants. Les verbatim issus des entretiens ont servi à illustrer certains aspects de l'analyse des données. Pour le traitement des données issus des entretiens avec les personnes ressources, l'analyse de contenu a été privilégiée. Cette technique permet de regrouper les données par thème, de les mettre en relation et de les organiser de telle sorte qu'elles puissent donner un sens (L. V. Campenhoudt et al., 2017).

2. Résultats

2.1 Des dynamiques collaboratives autour de l'agriculture biologique

De l'avis de producteurs interrogés, l'une des innovations majeures qui a vu le jour et qui prend de l'ampleur chaque année, c'est bien l'agriculture contractuelle.

« C'est une forme d'agriculture sous contrat qu'on n'avait jamais connu auparavant. C'est quand je me suis fait certifié que j'ai commencé à vivre cette expérience avec mes clients notamment les hôteliers et les restaurateurs » martèle un producteur propriétaire d'une ferme certifié BioSPG.



Une expérience qui a permis à bon nombre de producteurs de tisser des liens sociaux et des partenariats gagnant-gagnant.

Dans ce type d'agriculture, le producteur travaille en tandem avec le consommateur et met à sa disposition ce dont ce dernier a besoin pour sa consommation. Ces deux acteurs de la chaîne communiquent en permanence. Des rapports entre producteurs et acheteurs, naissent souvent des relations d'amitié. Le consommateur est désormais vu comme un partenaire privilégié aux yeux du producteur.

« Dans le cadre cette nouvelle dynamique, on a vu des cas de figure où des consommateurs renforcent les capacités des producteurs. Il y a aussi beaucoup d'actions plus en lien avec la dotation d'équipements dans le cadre du SPG. C'est les capacités beaucoup plus fonctionnelles. Le consommateur qui vient en appui au producteur, c'est vraiment des situations très rares. Mais depuis lors, c'est des nouvelles relations de ce genre qu'on a constaté surtout ces deux dernières années et beaucoup plus en lien aussi avec l'accès aux intrants biologiques. Donc les consommateurs accompagnent les producteurs certifiés SPG sous diverses formes dans le cadre de l'agriculture contractuelle » (Propos d'un responsable d'une ferme certifiée BioSPG).

2.2 Le BioSPG, le produit d'une œuvre collective

L'apparition du label BioSPG, sous l'impulsion du (CNABio), a conduit à une collaboration large d'acteurs, incluant les producteurs, les consommateurs, les chercheurs, les ONG et diverses associations et groupements qui ont contribué à son élaboration et à son fonctionnement.

« Bien que nous venions d'horizons divers, malgré nos divergences culturelles et comportementales, on a réussi cette prouesse de défendre une cause noble qui est l'agriculture biologique certifiée » soulignait un producteur.

Pour ce responsable d'une association membre du CNABio :

« Le SPG en tant que mouvement social est en train de se développer. Aujourd'hui, beaucoup de producteurs veulent se lancer dans l'agriculture biologique grâce aux différents plaidoyers portés justement par le mouvement qu'on a institué à partir du BioSPG. Donc, le BioSPG est utilisé dans ce mouvement comme un outil pour des plaidoyers. Si vous êtes vraiment pour la promotion de l'agriculture biologique, il faut mettre en avant les outils tels que le BioSPG qui contribue à générer des revenus pour le producteur et pour le maintenir dans la dynamique de production biologique. Quand nous partons sur le terrain dans le cadre de la sensibilisation, on évoque toujours la question du BioSPG pour montrer qu'au-delà de la production, il y a des solutions qui sont là. Parce qu'on nous pose la question souvent de savoir, si on se lance dans le bio, on va vendre où ? il y a quel marché ? qui sont les potentiels consommateurs ? Si ces questions sont posées justement, ça montre l'intérêt économique et s'il y a cet intérêt économique, il faut rassurer le producteur et aussi le consommateur en labélisant les produits de l'agriculture biologique. Il faut mettre un label qui garantit justement la qualité » (Responsable d'association membre du CNABio, entretien réalisé le 3 juin 2023).

La défense de ce BioSPG par des plaidoyers commence à avoir des échos favorables auprès des décideurs. Des conférences nationales et internationales sont organisées par ce mouvement social pour sensibiliser, informer et mobiliser un large public autour de l'agriculture biologique. Par exemple, la 6^{ème} conférence Ouest africaine de l'agriculture

biologique, édition 2021, tenue à Ouagadougou sous l'égide du CNABio sur le thème « Nourrir le monde sans l'empoisonner », a permis d'attirer l'attention des décideurs politiques sur la nécessité de prendre en compte l'agriculture biologique dans les politiques agricoles. Pour ce président d'une association évoluant dans le maraîchage biologique,

« Même si pour l'instant ces questions d'agriculture biologique ne sont pas prises en compte dans les politiques agricoles du pays, avec ce mouvement on arrivera à faire imposer la culture biologique certifié au BF ».

L'une des actions phares enregistrées avec ce mouvement, est que pour la première fois, le BioSPG a été évoqué dans la Stratégie Nationale de développement de l'Agroécologie (SND-AE) adoptée en février 2023 par les acteurs de l'agriculture biologique et l'Etat burkinabè.

2.3 Développement du commerce en ligne

A l'issue des entretiens, il ressort que le BioSPG est à l'origine d'une dynamique innovante en matière de circuits de commercialisation des produits biologiques. Avec l'augmentation des structures et des producteurs certifiés BioSPG qui produisent et qui commercialisent des produits biologiques sur la ville de Ouagadougou, une certaine concurrence s'est installée. Des stratégies de commercialisation telle que le e-commerce ont donc pris de l'ampleur permettant aux producteurs de se distinguer les uns des autres. Les producteurs et les acheteurs dans le souci de diversifier les sources de commercialisation et de se soustraire des circuits classiques ont développé le commerce en ligne pour l'écoulement des produits biologiques et écologiques. Cela a l'avantage de leur permettre d'être plus visibles et d'écouler facilement leurs productions. Pour ce membre du CNABio,

« C'est l'une des innovations en matière de commercialisation de produits biologiques et écologiques et c'est en même temps un outil qui permet d'impliquer les jeunes dans le domaine de l'agriculture avec grand A. Parce que l'agriculture ce n'est pas seulement que le champ, mais c'est toute la chaîne de valeur et il faut arriver à occuper toute cette chaîne de valeur. Et qui dit jeune justement s'il occupe la chaîne de valeur commercialisation c'est déjà quelque chose d'innovant en termes de création d'emploi » (Membre du CNABio, juin 2023).

Ce commerce en ligne se développe à travers des réseaux sociaux comme WhatsApp, Facebook, Instagram et des sites internet. Les réseaux sociaux sont les moteurs du e-commerce. Ils occupent une place de choix dans le secteur de la vente en ligne. Pour des structures comme BEONERE, BIOPROTECT ou encore la Saisonnière qui possèdent des plateformes WhatsApp et Facebook pour les ventes en ligne, ces réseaux sociaux leur permettent de diversifier leurs clientèles et d'être encore plus proches d'elles. Leur notoriété s'augmente face aux acteurs présents sur le marché. Une fois, les commandes passées en ligne par mail ou par SMS, les clients sont livrés par le système de livraison de panier de légumes. Les propos de cette productrice nous édifient encore plus en ces termes :

« Beaucoup de producteurs ont créé des plateformes Facebook, WhatsApp, Instagram où ils mettent en ligne les produits biologiques disponibles. Pour les consommateurs qui sont intéressés, ils font la commande en ligne et ils sont livrés à temps à domicile. Donc il y a des groupes WhatsApp qui sont créés où les gens vendent les produits sur les plateformes, il y a des pages Facebook, des sites internet ; donc, tous ces réseaux sociaux sont mis à contribution par les producteurs certifiés BioSPG et c'est en pleine expansion. Parce qu'aujourd'hui c'est ce qui est à la mode ; les gens c'est beaucoup plus les réseaux sociaux. Donc, il faut suivre la tendance actuelle » (Propos d'une productrice membre d'une association, août 2023).



Les réseaux sociaux se présentent de plus en plus pour les acteurs du SPG burkinabè comme un levier permettant le développement du e-commerce. Le responsable de la ferme BEONERE certifiée se rappelle même avoir tenté l'expérience du e-production de tubercules combiné au e-commerce qui a d'ailleurs connu un succès. Il s'agissait de faire de la communication sur la production du manioc à travers les réseaux sociaux. Après, cela facilite la commercialisation en ligne du manioc produit.

« Avant même que mon manioc n'arrive à maturité, il y a déjà des preneurs, puisque les gens voulaient du manioc biologique » souligne-t-il...

2.4 L'émergence des cadres de concertation entre producteurs biologiques comme un levier pour le partage des connaissances et le renforcement des liens sociaux

Des cadres de concertation des acteurs de l'agroécologie et de l'agriculture biologique ont vu le jour dans les communes du Grand Ouaga. Ces cadres de concertation visent à développer la solidarité et la coopération entre les producteurs de l'agriculture biologique en créant des espaces de dialogue et de partage sur les pratiques de production, les méthodes de culture, la valorisation des produits et la gestion de la consommation en matière d'agriculture biologique. Ces cadres sont organisés de façon ponctuelle, parfois 3 à 4 fois dans l'année.

Comme le souligne cet acteur :

« vous voyez la dynamique de partage dans le maraîchage biologique insufflée par le SPG à travers les cadres de concertation est un impact considérable ; donc les bénéfices dans les échanges, dans les partages est quelque chose de primordiale qui permet de trouver des solutions adéquates aux problèmes rencontrés par les acteurs de la production biologique ».

Un producteur certifié souligne en ces termes :

« Quand tu es le fou du village qui commence le bio, c'est bien d'avoir l'assurance des pairs, des gens qui ont la même idée que toi, les cadres de concertation ont permis de changer positivement le regard sur le maraîcher biologique qui était considéré comme le fou du village. Ces aspects d'appartenance, de valeurs, ça, c'est culturel, c'est dans toutes les cultures, je dirais même que c'est humain de vouloir se rassembler autour des gens qui ont des idées en commun. Je salue vraiment les cadres de concertation qui sont créés parce qu'ils aident les producteurs à échanger, chacun donne ses idées, on se partage et on trouve le juste milieu pour pouvoir aller de l'avant. Je sais que la bataille, elle est longue mais on va y arriver » (Propos d'un producteur certifié BioSPG, septembre 2023).

2.5 Valorisation du statut de la productrice certifiée

Au Burkina Faso, les femmes jouent un rôle primordial dans l'agriculture familiale. Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD, 2017), 52% de la population agricole sont des femmes. Mais, elles sont victimes d'une image dégradante qui fait qu'elles sont reléguées au second plan et privées de certains droits notamment le droit foncier, un droit essentiel pour la pratique de l'agriculture biologique et même de l'agroécologie. Au Burkina Faso, le statut de la femme peine à être égal à celui de l'homme compte tenu des pesanteurs socioculturelles. Cependant, elles s'efforcent à répondre aux besoins de la famille. Aujourd'hui, les femmes évoluant dans le maraîchage biologique certifié BioSPG connaissent une valorisation de leur statut. On assiste à une reconfiguration des rapports hommes/femmes, conjoints/conjointes. Au sein de leurs unités domestiques, elles occupent

une très grande place dans la prise en charge des dépenses familiales. Elles sont beaucoup plus considérées par leurs époux.

« Il y a souvent même des conjoints qui proposent de donner des portions de terre à leurs femmes. Donc, c'était pour juste dire que ça a permis de changer le regard de l'homme sur les femmes. Parce qu'elle contribue énormément au niveau des charges familiales » fait remarquer une productrice membre d'une association qui détient un certificat SPG.

En plus, les productrices certifiées participent à des cadres de dialogue et de concertation aux niveaux local, régional et national. Selon les propos d'une présidente d'une association :

« Le regard envers la femme au niveau du SPG, ce n'est pas comme dans les autres secteurs. Elles occupent une très grande place. Plus de 80 % des producteurs certifiés SPG sont des femmes. Ça s'explique par le fait que la femme est beaucoup plus sensible aux questions liées à la santé. Et avant même d'aller dans le SPG, généralement, en production agroécologique, quand les actions de sensibilisation sont faites, automatiquement, elles adhèrent. Elles adhèrent aux pratiques de production biologiques. Parce qu'elles sont garantes du foyer. Et quand on les fait comprendre que les produits chimiques de synthèses sont nuisibles à l'homme et à l'environnement, automatiquement, elles nous demandent des alternatives. Et facilement, elles intègrent les questions agroécologiques et biologiques » (Propos d'une présidente d'association, août 2023).

Pour cette productrice certifiée et membre d'une association :

« Cette image positive de la femme a pu émerger parce qu'elles arrivent à mieux vendre avec le label BioSPG. Elles arrivent à générer plus de revenus. C'est un surplus d'argent. Et dans les localités, souvent, elles sont vues comme des modèles. Et ça donne l'envie à d'autres groupements de femmes aussi. Puisque, les femmes aussi il faut se le dire, elles sont aussi jalouses entre elles. Donc, quand un lot de femmes est certifié et qu'elles arrivent à mieux vendre et elles sont visibles, ça amène d'autres groupements de femmes de chercher à adhérer la production biologique certifiée SPG. Et elles-mêmes mettent la pression à leurs partenaires ou à leurs organisations supérieures à les faire intégrer dans ce processus. Parce que pour elles, c'est une identité. Donc, il y a cette sensibilité-là d'abord liée à la question santé et aussi à la question économique. Parce qu'être certifié change le regard des autres envers vous parce que vous aviez plus de considération et de respect dans ce que vous faites ; vous êtes la personne modèle dans la société qui incarne la réussite » (Propos d'une productrice certifiée, membre d'une association, août 2023).

3 Discussions

3.1 Emergence de communautés d'acteurs

Les SPG reposent sur des processus collaboratifs et participatifs destinés à garantir les pratiques biologiques de l'agriculture. Loin d'être un simple processus de certification, ces systèmes facilitent la mise en réseau des acteurs locaux, car ils sont des démarches collaboratives qui impliquent producteurs, consommateurs, et autres parties prenantes dans des processus d'évaluation et de certification basés sur la confiance et les échanges de connaissances au niveau d'un territoire donné ; ce que ne permet pas l'anonymat des certifications classiques. Cette dynamique renforce les liens entre pairs, crée des réseaux de solidarité. Comme le souligne S. Lemeilleur (2019), les SPG « favorisent la création d'un réseau de solidarité local et durable sur un territoire donné ». Ce dont témoigne la mise en place des cadres de concertation au Burkina Faso sous l'impulsion du Conseil national de l'Agriculture Biologique (CNABio). Ces cadres sont des espaces de dialogue qui réunissent des



organisations de la société civile, des agriculteurs, des ONG et d'autres parties prenantes concernées par l'agriculture biologique pour échanger autour des bonnes pratiques, des idées, des expériences, des résultats en matière de production biologique mais aussi pour se lancer dans sa vulgarisation auprès des producteurs conventionnels. Ils constituent une force motrice importante pour la production, la discussion et la diffusion des pratiques biologiques. Selon C. Touret (2015), ils sont des cadres fédérateurs pour sortir du corporatisme et décloisonner les relations de production et commerciales entre producteurs, consommateurs et autres acteurs du bio. Ces cadres permettent aux producteurs biologiques de développer la dimension sociale et sociétale de leur activité de production biologique.

Selon le rapport sur l'état des lieux de ces cadres de concertation dans l'espace CEDEAO, ces espaces constituent des lieux de rencontre où les différents acteurs discutent de leurs activités en lien avec la production biologique certifiée SPG, mais aussi de la possibilité de créer des synergies d'action pour le partage des connaissances et informations stratégiques sur les sujets liés à l'agriculture biologique et autres thématiques connexes. Pour C. Kirchner (2014), faciliter l'échange de connaissances peut être une tâche difficile. Pour y parvenir, un certain nombre de conditions préalables doivent être remplies, parmi lesquelles les outils et occasions de rencontre d'échanges des connaissances. Il est important de garder à l'esprit que les producteurs biologiques ont des attitudes, des capacités et des besoins différents en ce qui concerne l'adoption des connaissances. Les pratiques visant à faciliter le partage et la diffusion des connaissances par l'intermédiaire de ces cadres de concertation doivent s'adapter aux conditions et aux exigences respectives des producteurs biologiques.

Par ailleurs, suivant M. Meyer et S. Molyneux-Hodgson (2011), nous pouvons dire des acteurs mobilisés autour de la production et de la diffusion des connaissances liées à la production biologique selon les normes du label BioSPG qu'ils constituent une communauté épistémique. Il s'agit ici de « *collectif de personnes ayant une expertise dans un domaine donné, expertise qui se traduit notamment par des compétences reconnues et par une légitimité et une autorité en matière de production de connaissances* » (Meyer et Molyneux-Hodgson, 2011, p. 141).

3.2 Des mouvements collectifs pour la défense de l'agriculture biologique

L'agriculture biologique certifiée est le produit d'un mouvement social né en opposition à l'agriculture intensive regroupant des producteurs certifiés, scientifiques, écologistes et consommateurs. Ce mouvement vise un système de production durable, respectueux de la biodiversité et des ressources naturelles, et se traduit par la mise en place de standards et de labels certifiés pour garantir les pratiques biologiques, assurant ainsi l'alignement avec ses principes fondamentaux. Pour A. Cardona (2014), cette identification claire et précise de l'agriculture biologique comme alternative à l'agriculture conventionnelle est sans doute ce qui permet à des acteurs de se mobiliser et d'agir en faveur de changements de pratiques agricoles. Par exemple en Afrique et plus particulièrement au Burkina Faso, comme le font remarquer H. De Bon et al. (2018), il existe plusieurs mouvements d'agriculture biologique qui se réunissent en organisant des conférences dédiées à l'agriculture biologique. Ces conférences régulières témoignent de la structuration croissante des mouvements africains et de leur reconnaissance par les institutions. A. Cardolo (2014) montre également que la diffusion et le succès de l'agriculture biologique conduisent d'une certaine façon à une forme d'instrumentalisation de ce mode de production dans certaines actions collectives en Île-de-France. En effet selon l'auteure (2014), la mobilisation des acteurs agricoles et non agricoles pour l'agriculture biologique permet : 1) de protéger des biens publics tels que le paysage ou l'eau, et donc de répondre à des exigences d'universalisation et s'assurer de la portée d'une cause (Chateauraynaud, 2007) ; 2) de privilégier certaines « ouvertures d'avenir » (Chateauraynaud et Doury, 2011) comme l'avènement d'une société prenant en compte les

enjeux environnementaux ou prévenir des « prophéties de malheur » (Chateauraynaud et Torny, 1999) telles que l'épuisement des ressources ; 3) de rallier un bon nombre d'acteurs impliqués dans la défense de l'environnement au niveau local, national comme au niveau international et ainsi constituer une sorte de contre-pouvoir (Rosanvallon, 2006). En ce sens, la défense de l'agriculture biologique et l'alliance avec des acteurs de la société civile spécialisés dans le domaine environnemental peuvent apparaître comme un moyen de résistance à distance au pouvoir en place. Sa défense comme le souligne N. Guidons (2022) apparaît d'une certaine façon comme un moyen de mettre de l'avant leur vision et, ultimement, orienter les décideurs au sujet de débats sociaux à partir des connaissances qu'ils ont produites.

3.3 Les réseaux sociaux, un vecteur vente des produits certifiés

Une large littérature met en lumière les avantages considérables qu'offre le commerce en ligne par rapport aux vitrines traditionnelles, notamment une plus grande visibilité et un meilleur accès aux produits grâce à la portée d'Internet, l'amélioration des ventes par un accès plus facile et constant aux clients, et un accès élargi à une clientèle potentielle à l'échelle locale et internationale (C. Calvignac et M. Vidal, 2020 ; J. Tassin, 2024 ; K.A Coulibaly, 2025). Pour l'agriculture biologique, il est un moyen de vente, permettant aux consommateurs de commander facilement des produits locaux et certifiés. Dans ce contexte, les réseaux sociaux jouent un rôle de plus en plus important. K. S Kouakou (2015, p.172) définit les réseaux sociaux numériques, fondés sur le principe du « cercle d'amis », comme « *des dispositifs informationnels et communicationnels, des outils d'expression et d'échange, désormais affranchis des contraintes physiques et sociales qui ont limité le développement des réseaux sociaux traditionnels* ». Dans les communes du Grand Ouaga au Burkina Faso, le développement des réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram) a grandement participé à l'essor du commerce en ligne des produits issus de l'agriculture biologique. Ils sont désormais un outil marketing dont se saisissent un certain nombre de structures et des producteurs certifiés BioSPG pour vendre leurs produits. En Côte d'Ivoire, K. A Coulibaly (2025) attribue l'expansion fulgurante du commerce social à l'adoption massive des réseaux sociaux comme Facebook, Instagram, WhatsApp et TikTok. Ces réseaux sociaux représentent un levier puissant pour la visibilité des produits, et l'interaction directe avec les consommateurs permet une personnalisation des offres qui favorise l'engagement. Ils influencent les comportements d'achat et les pratiques commerciales. Grâce à la puissance des réseaux d'influenceurs et au bouche-à-oreille numérique, un produit ou service peut rapidement gagner en visibilité et générer des ventes significatives.

Les réseaux sociaux facilitent les ventes en ligne en servant de plateformes pour le renseignement et la découverte de produits, la collecte d'avis et les commentaires, le partage de retours d'expériences qui influencent les décisions d'achat, et les interactions directes entre consommateurs et marques pour un service client et une fidélisation améliorée (M. Sawadogo, S. Korogo, 2014).

Les réseaux sociaux constituent les canaux privilégiés pour les producteurs biologiques pour plus de visibilité et pour faire écouler leurs productions. A l'image du BioSPG au Burkina Faso, Teixeira M. (2009) reconnaît une montée en popularité des réseaux sociaux comme un outil de marketing en ligne au sein de plusieurs organisations et entreprises. Le digital prend de plus en plus de l'ampleur et les organisations et les entreprises se doivent d'être résilientes en se mettant à la page à travers les webmarketing. Le e-commerce à travers les réseaux sociaux qui sont les facilitateurs de cet e-commerce, constitue une alternative aux vitrines traditionnelles. Il présente des avantages en termes de visibilité des produits, d'amélioration des ventes et d'accès à de potentiels clients (R. Emmenegger, 2018 ; A. Martin, 2017 ; M. Teixeira, 2009).



3.4 Autonomisation socio-économique et foncière de l'agricultrice biologique

Au Burkina Faso, l'agriculture biologique représente un domaine en expansion où les femmes jouent un rôle crucial. En 2024, le taux de féminisation est de 83 % pour l'ensemble des 1 235 producteurs certifiés BioSPG soutenus par le CNABio. Cette certification locale ouvre l'accès à des marchés souvent plus rémunérateurs. L'émergence de marchés et de boutiques dédiés aux produits biologiques, tels que le projet Bio-raaga au Burkina Faso, permet notamment aux femmes, d'écouler leurs productions, d'augmenter leurs revenus et d'accéder ou de renforcer leur autonomie financière. Cette autonomie améliore la prise en charge sanitaire et scolaire des enfants, ainsi que la sécurité alimentaire des familles. En contribuant aux dépenses de leurs familles, elles arrivent à bénéficier du soutien de leurs époux. Ce soutien facilite leur accès à la terre à travers des délégations de droits d'usage de la part notamment de leurs époux, et cela dans un contexte marqué par des difficultés d'accès des femmes à la terre. Dans des pays comme les îles Samoa, des améliorations significatives ont aussi été notées dans l'accès à la terre pour les femmes agricultrices, en particulier celles qui pratiquent l'agriculture biologique (M. Hosenally, 2019).

Grâce à l'agriculture biologique certifiée BioSPG, des femmes acquièrent une visibilité et un leadership. Cela se traduit par une reconnaissance et un respect des hommes au sein des ménages réduisant les conflits conjugaux et leur participation aux cadres de concertations régionaux et nationaux. Cette participation favorise la prise en compte de leurs besoins. Le succès des femmes dans le domaine de l'agriculture biologique, qui nécessite une expertise spécifique, induit également leur reconnaissance en tant que professionnelles compétentes et respectées. Des initiatives, comme le projet « La saisonnière » au Burkina Faso, montrent que l'agriculture biologique peut transformer la vie des femmes, leur offrir de nouvelles opportunités professionnelles et contribuer à leur épanouissement. Et cela est lié aux changements de mentalités, de regards que les gens portent maintenant sur les femmes engagées dans la production biologique. Pour Hosenally (2019, p.17), « *le biologique est la seule forme d'agriculture régie par des principes d'équité, de justice sociale et de respect de l'environnement* ». Ce qui fait de ce mode de production un outil de valorisation des couches sociales vulnérables en Jamaïque principalement les jeunes et les femmes.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons cherché à mettre en évidence les dynamiques sociales qui découlent de la mise en œuvre de l'agriculture biologique dans les communes du Grand Ouaga. Au-delà de la certification, le système participatif de garantie (SPG), dont le label BioSPG au Burkina Faso est un exemple, crée une dynamique de collaboration locale. Ce qui favorise l'avènement d'une communauté d'acteurs qui s'engagent mutuellement à respecter les normes biologiques et à contrôler leurs pairs, créant ainsi un réseau basé sur la confiance, la transparence et le partage des savoirs et des pratiques. Des mouvements collectifs défendent l'AB par des actions de plaidoyer, des campagnes de sensibilisation, le soutien aux pratiques paysannes et la mobilisation citoyenne, visant à promouvoir des pratiques agricoles durables. Des collectifs comme le CNABIO, des événements sur l'AB aux niveaux national et international, incluant des foires, des journées portes-ouvertes, et des conférences comme les Journées Nationales de l'Agroécologie (JN_AE) et la Conférence Ouest Africaine de l'Agriculture Biologique (WAOC) témoignent de cette mobilisation. Avec les réseaux sociaux numériques comme WhatsApp, Facebook et Instagram, on observe le commerce en ligne d'une gamme de produits biologiques (fruits et légumes), souvent livrés directement à domicile. Ces réseaux facilitent l'accès de ces produits aux consommateurs, renforcent le lien

producteur-consommateur, et servent de levier pour la visibilité et la croissance des exploitations biologiques.

Par ailleurs, l'étude note particulièrement une autonomisation socio-économique des agricultrices bio. D'une part, les revenus que l'AB génère contribuent à l'amélioration des conditions de vie et des agricultrices et de leurs familles. D'autre part, les formations en techniques d'agriculture biologique élargissent le champ des compétences des femmes et permettent une plus grande reconnaissance sociale. Enfin, elle sécurise l'accès à la terre pour réduire les inégalités entre les genres et améliorer la capacité de production des femmes.

Références Bibliographiques

- ADRIAMAMPIANINA Landry, TEMPLE Ludovic, DE BON Hubert, MALEZIEUX Eric, MAKOWSKI David.** 2018. « Evaluation multicritères de l'agriculture biologique en Afrique subsaharienne par élicitation probabiliste des connaissances d'experts ». *Cahiers d'agriculture*, 27
- Agence Bio.** 2020. L'agriculture bio dans le monde. Rapport, les carnets internationaux de l'Agence BIO, Édition 2020, 144p
- GUERILLOT Alexandre.** 2021. « Le métier d'agricultrice bio, un nouveau rapport au travail ? », *Travail, genre et Sociétés*, n°45, pp. 39-55.
- ARAA.** (2023). Rapport d'état des lieux des cadres de concertation, des réseaux et plateformes nationaux et sous régionaux en matière d'agroécologie et d'agriculture biologique. https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/A01062_L3_L6_Rap_EtatLieux_IndB.pdf.
- Balogun Léon I.** 2018. « Entre tradition et modernité : regard sur l'image de la femme dans la société africaine post-indépendance ». *Revue des sciences du langage et de la communication*. <https://ir.unilag.edu.ng/handle/123456789/10813>
- BENOIT Marc, TCHAMITCHIAN Marc, PENVERN Servane, SAVINI Isabelle, BELLON Stéphane.** 2017. « Potentialités, questionnements et besoins de recherche de l'Agriculture Biologique face aux enjeux sociétaux ». *Économie rurale*, 2017, n°361, pp. 49-69
- BOGNINI Siégnounou.** 2012. « Impacts des changements climatiques sur les cultures maraîchères au Nord du Burkina Faso : cas de Ouahigouya », ASDI, 38 p.
- DE BON Hubert, HUAT Joël, PARROT Laurent, SINZOGAN Antonio, MARTIN Thibaut, MALEZIEUX Éric, VAYSSIERES Jean François.** 2014. « Pesticide risks from fruit and vegetable pest management by small farmers in subSaharan Africa », *Agronomy for Sustainable Development*, Volume 34, Issue 4, pp. 723-736
- CAMPENHOUDT Luc Van, MARQUET Jacques, QUIVY Raymond.** 2017. *Manuel de recherche en sciences sociales*. 5ème édition. Paris, Dunod, 379 p
- CARDONA Aurélie, LAMINE Claire.** 2011. « L'agriculture biologique : mouvement social pour le développement d'un certain type d'agriculture ou pour un changement plus global ». Congrès SFER. Les transversalités de l'agriculture biologique, Strasbourg, France.



Coordination SUD (Solidarité Urgence Développement). 2014. A quelles conditions l'agriculture contractuelle peut-elle favoriser les agricultures paysannes du Sud ? Édition décembre

CNABIO. 2023. Analyse des parties prenantes du secteur de l'agriculture biologique et de l'agroécologie au Burkina Faso : Résultats par la Méthode « RAAKS »

CRDI. 1986. Recherche à la ferme : participation des paysans au développement de la technologie agricole ! Ottawa, Ont., CRDI

DUGUÉ Patrick, AUTFRAY Patrice, BLANCHARD Mélanie, DJAMEN Patrice, DONGMO Aimé, GIRARD Pierre, VALL Éric. 2012. « L'agroécologie pour l'agriculture familiale dans les pays du Sud : impasse ou voie d'avenir ? Le cas des zones de savane cotonnière de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ». In *René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines* (p. 93). GRET. Consulté à l'adresse <http://hal.cirad.fr/cirad-01066447/>. 23 p

DUGUÉ Patrick, VAYSSIERES Jean François, CHIA Eduardo, OUEDRAOGO Souleymane, HAVARD Michel, COULIBALY Dramane, VALL Éric. 2012. L'intensification écologique : réflexions pour la mise en pratique de ce concept dans les zones de savane d'Afrique de l'Ouest. *Actes du séminaire ASAP à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso* 15 p

EMMENEGGER René. 2018. La certification biologique orientée aux marchés locaux aux pays du sud - atouts et défis. L'exemple du Burkina Faso. *Mémoire de master*, Institut de hautes études internationales et du développement, 37p

FAO. 2002. L'agriculture contractuelle. Des partenariats pour la croissance. *Bulletin des services agricoles de la FAO* ; n°145

FAO. 2009. Agronomie Durable : Principes et Pratiques, 46p.

FAO. 2009. Projet d'Alliance des centres de recherche biologiques, 88p.

FAO. 2009. Proposition de projet alliance des centres de recherche biologique (ORCA)

FAO. 2013. Revue des politiques agricoles et alimentaires au Burkina Faso. Séries rapport pays SPAAA, Rome, Monitoring and Analyzing Food and Agricultural Policies, 225 p

FEVAD. 2020. Le e-commerce c'est quoi ?

FIODENDJI Assise. 2004. L'expérience béninoise de dialogue entre la recherche et ses utilisateurs, des résultats encore maigres malgré les efforts consentis. Un producteur et une chercheuse témoignent in *Grain de sel*. n° 29

GIEC. 2019. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté ; 110p

HERRERA Raphael, ILBOUDO Léonce. 2012. « Les défis de l'agriculture paysanne : le cas du Burkina Faso ». *L'Homme & la Société* ; n° 183-184 DOI 10.3917/lhs.183.0083, 13p

Muzzammil Hosenally. 2019. « L'agriculture biologique, un tremplin pour les femmes entrepreneurs ». 21p

HUGON Philippe, COUSSY Jean, SUDRIE Olivier. 1991. Urbanisation et dépendance alimentaire en Afrique subsaharienne, Paris, SEDES

HUGON Philippe., POURCET Guy, QUIERS-VALETTE Suzanne. 1994. *L'Afrique des incertitudes* ; Paris, PUF

IDOUX Anne Claire, BEAU Christophe. 1997. Savoirs paysans et savoirs scientifiques : à la recherche de l'équilibre : Leçons tirées d'une centaine d'expériences liées à la vulgarisation agricole. Éditions-Diffusion, Paris ; 143p

ILBOUDO Mahamadi. 2023. Agriculture contractuelle dans les Hauts-Bassins : les avantages se heurtent aux écueils. Article de journal paru dans *Sidwaya*, septembre

INSD, 2017, Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso. Synthèse des résultats définitifs. 136p.

INSD, 2022, Synthèse des résultats définitifs du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019, 133p

KEDOWIDE Conchita Mèvo Guézo, SEDOGO Michel P, CISSÉ Gueladio. 2010. « Dynamique spatio-temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : cas du maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie », *la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10, numéro 2/ septembre

KIRCHNER Cornelia. 2014. Participatory Guarantee Systems (PGS) How PGS can Intensify Knowledge Exchange Between Farmers

LAIGLE Lydie, TUAL Mélanie. 2007. « Conceptions des inégalités écologiques dans cinq pays européens : Quelle place dans les politiques de développement urbain durable ? » *Développement durable et territoires*, 20p

LAISNEY Céline, LERBOURG Jérôme. 2012. « Les femmes dans le monde agricole », *Centre d'Études et de Prospective Analyse*, n° 38, p. 151-155.

LALLEMAND Félix. 2019. Les conséquences de la révolution verte

LEMEILLEUR Sylvaine. 2019. Système Participatif de Garantie pour un label agroécologique au Maroc. Alternatives rurales, 7, 1-19. Disponible sur Internet : <http://alternatives-rurales.org/numero-7/>

LEMEILLEUR Sylvaine, ALLAIRE Gilles. 2017. Standardisation and guarantee systems : What can participatory certification offer ? Presented at the 5th IIPPE Annual Conference in Political Economy: The Crisis: Scholarship, Policies, Conflicts and Alternatives, Naples (ITA), 2014/09/16-18

MAAH. 2017. Programme de développement des cultures fruitières et légumières. Situation de référence. Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques. (2018-2022).64 p.



MAH. 2011. Bureau central du recensement général de l'agriculture, Rapport d'analyse du module Maraîchage, Ministère de l'agriculture et de l'Hydraulique. 214 p.

MAHRH. 2007. Analyse de la filière maraîchage au Burkina Faso, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. 127 p.

MARTIN Alice. 2017. La commercialisation des produits maraîchers biologiques certifiés SPG sur Ouagadougou : quelles stratégies poursuivre pour pérenniser le système de certification et construire un marché des produits biologiques durable ? *Mémoire de fin d'études d'ingénieur agronome Option Développement Agricole et Rural au Sud*, spécialité Marchés, Organisations, Qualité et Services en appui aux agricultures du Sud. Montpellier Sup Agro. 96p

MATHIEU Annelise. 2006. L'adoption d'une stratégie de développement durable. Un générateur de ressources et de compétences organisationnelles ? 83p

MICHELSEN Johannes. 2001. « Organic farming in a regulatory perspective. The Danish case », *Sociologia Ruralis*, 41-1, p62-84.

MONDY Bernard, TERRIEUX Alain, GAFSI Mohamed, HEMPTINNE Jean Louis. 2009. « Enjeux et perspectives de développement de l'Agriculture Biologique en Midi-Pyrénées ». *Innovations Agronomiques*, volume 4, pages 377-388

Meyer, M., & Molyneux-Hodgson, S. 2011. « Communautés épistémiques »: Une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ?: *Terrains & Travaux*, n° 18(1), 141-154. <https://doi.org/10.3917/tt.018.0141>

ODUSOLA Ayodele F. 2014. Land grab in Africa; a review of emerging issues and implications for policy options. Centre International de politiques pour une croissance inclusive du PNUD, document de travail n°124

ODUSOLA Ayodele F. 2015. Africa's structural transformation: from strategy to action. *Nigerian Journal of Legislative Affairs*, 7(1), 109-134.

OFAG. 2022. Les femmes dans l'agriculture : une meilleure couverture sociale et plus d'influence, 15p

OUÉDRAOGO Félix. 2016. Dynamiques locales et transition agroécologique : le cas du maraîchage au Burkina Faso (région des hauts-bassins). *Mémoire de Master Complémentaire* Université Catholique de Louvain-la-Neuve. 58-68, 116 p.

OUÉDRAOGO Félix. 2019. Analyse de la durabilité des exploitations maraîchères du Burkina Faso : essai d'une approche socio-écosystémique (cas de la Province du Houet). Thèse de doctorat. Université Catholique de Louvain-la-Neuve. 291p.

SAWADOGO Mathieu, KOROGO Sylvain. 2014. Communication sur l'historique, les principes et les pratiques de l'agrobiologie et l'agroécologie

SON Diakalia. 2017. « Pratiques phytosanitaires des producteurs de tomates du Burkina Faso et risques pour la santé et l'environnement » ; *Cah. Agric.* Volume 26, Number 2. doi.org/10.1051/cagri/2017010

TEIXEIRA Manuela. 2009. L'émergences de réseaux sociaux sur le Web comme nouveaux outils de marketing. *Thèse de doctorat* ; Département de communication ; Faculté des arts ; Université d'Ottawa, Canada, 288p

TORRES Emmanuel. 2002. « Adapter localement la problématique du développement durable : rationalité procédurale et démarche qualité », *Développement durable et territoires* Dossier 1 ; 25p

TOURET Claire. 2015. « La bio au-delà d'un mode de production, un projet de renouveau socio-économique ». *Pour* (n° 227), pages 141 à 149, est :

VAN DAM Denise, NIZET Jean, DEJARDIN Marcus, STREITH Michel. 2009. Les agriculteurs biologiques : Ruptures et innovations, Educagri 141p.

YAO Salia. 2014. Paysans et chercheurs dans une posture de co-construction et de participation à des options innovantes de système de production durable : cas de la plateforme d'innovation de Koumbia. *Mémoire master en sociologie et économie rurales*. Université polytechnique de Bobo-Dioulasso, 50p

YONLI Taladi Narcisse, OUÉDRAOGO Odette. 2024. "Les consommateurs des produits maraîchers biologiques à Ouagadougou", *Anthropology of food*; DOI: <https://doi.org/10.4000/aof.13957>